Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PREFET DE LA REGION
RHÔNE ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles
de Rhône Alpes

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain

Monastère de Brou
63 Boulevard de Brou
01000 BOURG EN BRESSE

Téléphone :04.74.22.23.23
Télécopie :04.74.22.70.11

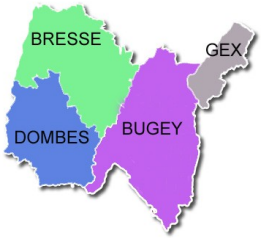

FICHE
21

CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE DE TYPE TRADITIONNEL

L'ADAPTATION AU TERRAIN

Une implantation harmonieuse de la construction dans son environnement paysager dépend du respect de la topographie naturelle du terrain.

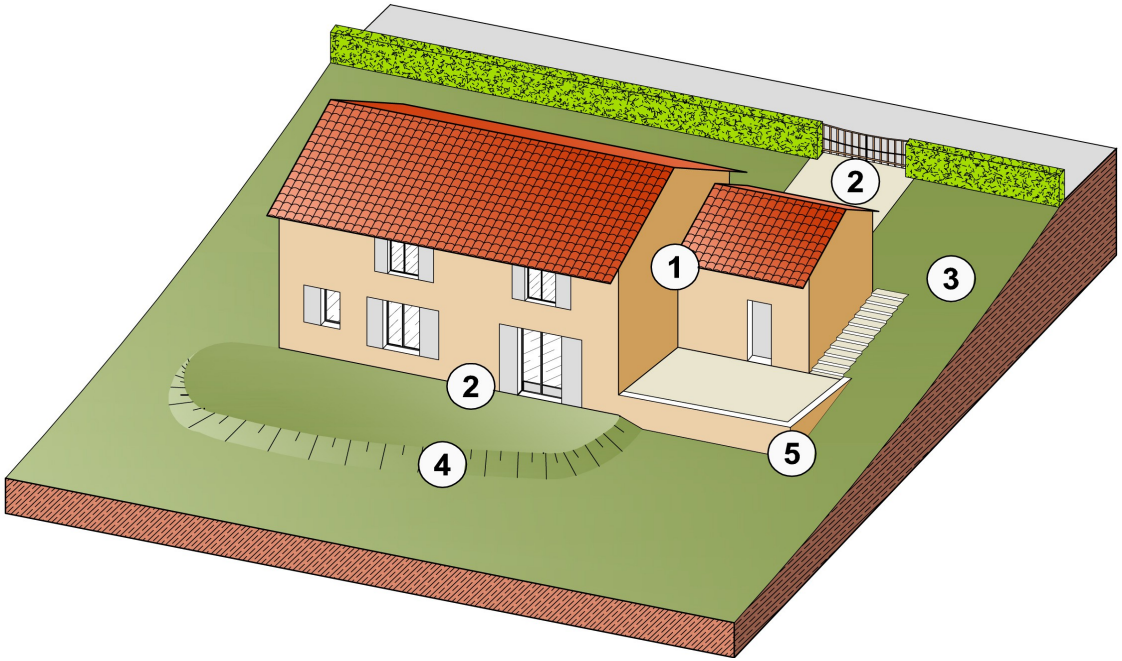

1. Une constrution qui comporte plusieurs corps de bâtiments installés à des altitudes différentes s'adapte à la pente et au modelé du terrain.
2. La position et le niveau de chaque entrée est ajusté au plus près du niveau du terrain naturel. A l'intérieur de l'habitat, le décalage des niveaux de plancher crée une variété et une richesse des espaces à vivre.
3. A l'achèvement de la construction, le profil du terrain est reconstitué jusqu'au pied des façades et son profil initial peut facilement être retrouvé.
4. Cependant, des adaptations mineures sont parfois nécessaires : un talus à faible pente vient rattraper le profil naturel du terrain. Au delà d'une certaine hauteur, un talus formerait une excroissance disgracieuse difficile à qualifier et à entretenir.
5. Des murets soutiennent alors des terrasses.

Les différents bâtiments suivent la pente du terrain (Ferme à Cleyzieu),

La taupinière crée une excroissance.

Un enrochement en pierres bouleverse le paysage